

Janvier 2009

# Cires les Mello



Bulletin Municipal



\*\* TABAC \*\* LOTO \*\* PMU \*\* RAPIDO \*\* TABAC \*\*

## CAFÉ DE LA GARE

Carine COUTARD

16, rue de la Ville  
60660 CIRES-lès-MELLO

Fermé dimanche après-midi

Lundi toute la journée

Tél. 03 44 56 40 33



\* TABAC \*  
\* PMU \*

\* TABAC \*  
\* LOTO \*

\*\* TABAC \*\* LOTO \*\* PMU \*\* RAPIDO \*\* TABAC \*\*

## MADYNE BEAUTE

ESTHETICIENNE A DOMICILE

Au 06 10 98 63 22

COSMETIQUES BIO DE  
MARQUE PHYT'S ET BIO SCULPTURE GEL

Epilation, soin visage et corps  
Modelage corps, Manucure, Onglerie



## S P C

Société Picarde  
de Construction

Bâtiment - Travaux Publics

4, rue de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS

Tél. 03 44 45 23 24 - Fax 03 44 45 66 23



Partenaire EDF

Electricité générale  
Chauffage électrique  
Isolation  
Installations industrielles  
**Joël BERTHELIN**

33 bis, rue du Colombier  
60660 CIRES-LES-MELLO

Bureau : 03 44 56 26 72

Fax : 03 44 56 40 30



## D'JENGUI

Le partenaire de votre Beauté

Coiffeur visagiste  
Styliste créateur  
Coloriste permanentiste

Forfait  
junior  
-20 ans

2, Rue de Blaincourt 60660 Cires les Mello  
Tél: 03.44.56.42.52

Une équipe sympa qui saura vous conseiller.  
Journée continue le Vendredi et le Samedi.  
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.

SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON

## LA MOTOCULTURE DU THELLE

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle  
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES  
MARQUES

Fermé le mercredi (après midi) et le dimanche

Tél. : 03 44 56 46 12

[motoculture-thelle@wanadoo.fr](mailto:motoculture-thelle@wanadoo.fr)

Fax 03 44 56 46 25

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS

## Garage CORROY

SARL

Agent RENAULT

VENTE NEUF et OCCASION

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE  
PARE-BRISE - TOUTES MARQUES

Agréé Assurances

37, rue de Tanfort  
60660 Cires les Mello

Tél. 03 44 56 44 45



REMORQUAGE  
7j / 7 - 24h / 24

## Boulangerie - Pâtisserie



Didier et Dominique Charpentier

44, rue de la Ville  
60660 Cires les Mello

Tél. 03 44 56 41 88

# Edito



Lorsqu'une nouvelle année commence, chacun d'entre nous présente à sa famille, ses amis, ses proches, des vœux sincères de bonne et heureuse année.

En cette période particulièrement difficile que nous traversons, il m'apparaît d'autant plus important de formuler des souhaits de bonheur, de santé et de prospérité pour tous.

J'ose espérer que les traditionnelles fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre ont été pour beaucoup d'entre vous l'occasion de recevoir leur famille, leurs amis, fêtant ainsi dans la joie ces moments privilégiés.

En 2008, vous m'avez confié pour mission, la gestion et le développement de la commune dans le cadre de l'intérêt général. Avec toute l'équipe du conseil municipal, nous œuvrons et veillons à ce que le programme qui vous avait été proposé se réalise dans les meilleures conditions possibles, avec le souci constant des finances communales.

2009 sera, pour notre commune l'année des études, des réflexions, des consultations et le suivi de la mise en place des actions en cours et futures.

- + Maintien de la construction du dortoir au vu des effectifs à venir et dans l'intérêt des enfants.
- + Vestiaires du foot : mise aux normes électriques (sécurisation des utilisateurs).
- + Sauvegarde de la maison normande du Tillet (ancienne maison du garde de la maison de convalescence).
- + Montage du projet ensemble sportif, salle multisports.
- + Recrutement d'un éducateur sportif en lieu et place d'un poste administratif libéré.
- + Enfouissement des réseaux rue des petits prés.

Notre vigilance s'exercera également d'une manière toute particulière à l'égard des plus démunis, des malades, des personnes privées d'emploi. Dans ce secteur extrêmement délicat, nous nous efforcerons à ce que nos actions soient rapides et efficaces par des solutions à caractère humain.

Si l'année écoulée n'est pas le millésime que l'on retiendra, à l'heure où les tensions et les conflits bouleversent encore notre monde, qu'il me soit permis d'espérer que les nations prendront des mesures d'apaisement afin que notre terre retrouve enfin sa sérénité.

De tout cœur, je vous adresse mes souhaits les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année, dans un monde où les sentiments de fraternité ne seront pas de vains mots, mais prendront tout leur sens.

**Bonne et heureuse année à tous !  
Alain Guérinet**

## Note de la rédaction :

Nous avons souhaité attendre le début de cette nouvelle année pour vous présenter ce deuxième bulletin afin de pouvoir vous rendre compte des nombreuses manifestations relatives aux fêtes de fin d'année et d'avoir une liste « naissance-décès-mariage » établie en année civile entière.



# Sommaire

## SOMMAIRE

- Finances - vie politique
- Affaires sociales
- Affaires scolaires et restauration scolaire
- Urbanisme – travaux - voiries
- Sécurité – Ecologie
- Intergénération
- Sports, Associations, culture et loisirs
- Fêtes et cérémonies
- Et si on parlait de vous ...
- Vie pratique
- Opposition, vous avez la parole !

**Directeur de Publication :** Alain GUERINET, maire de Cires-les-Mello

**Rédaction :** Delphine MIGNOT, maire-adjoint à la communication, la commission communication et les associations ciroises.

**Création Impression :** EFIC 1, av. sadi Carnot 60800 Crépy-en-Valois - [www.efic2.fr](http://www.efic2.fr) 03 44 59 31 81

**Nombre d'Exemplaires :** 1500

## Budget 2009 – débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est une obligation réglementaire dans les communes de notre importance. Il doit être organisé chaque année avant le vote du budget communal. Son objet est « de mettre sur la table » tout ce qui peut influencer les choix budgétaires que la collectivité va être amenée à faire dans les semaines suivantes.

Ce débat est sans vote parce qu'il n'est pas le moment des arbitrages et des décisions, mais le moment où chacun peut exprimer ses idées, ses projets ainsi que ses priorités.

Ce débat devrait être d'autant plus important cette année puisque la municipalité a devant elle cinq ans pour agir, contrairement à 2008 où le nouveau conseil municipal n'avait que peu de temps pour voter son budget et qu'il ne pouvait pas ignorer ou arrêter d'un trait de plume tous les projets en cours à des stades divers d'avancement.

Ce débat s'articulera autour de trois grands pôles par ailleurs corrélés entre eux :

- 1) La fiscalité : quelle pression fiscale souhaitons-nous exercer, est-elle compatible avec nos ambitions ?
- 2) Le fonctionnement de la commune : quels services doivent être développés, créés ou réduits ? Pour quels coûts et pour certains d'entre eux, comme la restauration scolaire par exemple, doit-on moduler la part facturée aux familles et selon quels critères ?
- 3) L'investissement : toutes les dépenses d'équipements, voirie, matériel, bâtiments.

Ces dépenses, du moins pour les gros travaux de voirie ou de bâtiments, se raisonnent par programme qui s'échelonne généralement sur plusieurs années de la conception à la fin de la réalisation.

Il faut donc mettre en perspective sur éventuellement une mandature, les besoins de financement et donc l'autofinancement que la commune pourra dégager et l'emprunt qui permettra d'équilibrer le programme mais qui engagera nos successeurs pendant un ou deux mandats. L'endettement doit rester en rapport avec la durée du bien qu'il finance.

## Ouverture des commissions communales suite et fin !

Quelques mois se sont écoulés depuis les dernières élections. L'ouverture promise des commissions communales est maintenant matérialisée. Ainsi, ont été intégrés au sein de ces dernières :

- Commission « Ecologie, sécurité et catastrophes naturelles » : Franck LEPOIVRE, Serge GRANDGUILLOT et Jean-Yves LEFEVRE.

- Commission « Communication et bulletin » : Gisèle GUIGONNET, François PETIT et Natacha LEFEVRE.

- Commission « Intergénération » : Jocelyne BUCHE et Hélène BONNARD.

- Commission « Scolaire et restauration scolaire » : Philippe VERAEGHE, Faustina d'ONOFRIO, Marie-Laure FOURNET.

- Commission « Sports, associations, culture et loisirs » : Gérard BLADIE, René KLOECKNER, Boris MIGNOT, Edmond WAZINIAC

- Commission « Fêtes cérémonies et jumelage » : Jackie HOUBRON, Martine GRANDGUILLOT.

- Commission « Voirie et travaux » : Jean-Pierre PIWOWARCZYK, Patrick MALECHAUX, Michel PERRONO.

- Commission « Urbanisme et circulation » : Jean-Paul FRAYSSE, Jean-Michel MLYNARCZYK, Raymond KNEPPER, Sébastien GOURDAIN.

- Commission « Cimetière » : Céline AUMONT.



## AFFAIRES SOCIALES

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

#### NAVETTE TILLET - CIRES LES MELLO - TILLET

##### RAPPEL :

Ce service est en fonction depuis le mardi 16 novembre 2008 selon les horaires ci-dessous : les mardis et vendredis.

**Aller :** Départ TILLET-PLACE: 8h 40  
Arrêt H.L.M  
Arrêt PETIT CASINO  
Arrêt MAIRIE

**Retour :** Départ MAIRIE: 11h  
Arrêt PETIT CASINO  
Arrêt H.L.M TILLET

**IMPORTANT :** pour le bon fonctionnement, nous remercions les utilisateurs de respecter les horaires fixés. Nous espérons que ce service répond aux attentes des Cirois.

### COLIS DE NOEL

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis de Noël a été offert à tous les Cirois de 70 ans et plus. En principe, une invitation pour retirer le colis a été adressée aux intéressés. Toutefois, un oubli est toujours possible et si tel était le cas, nous vous présentons nos excuses et vous invitons à vous faire connaître sans délai au secrétariat de la mairie.

### RESTOS DU COEUR – TRANSPORT :

Ils ont ouvert leurs portes début décembre, un service de transport gratuit a été mis en place le 2 Décembre 2008 et fonctionne de la manière suivante :

**DEPART:** TILLET PLACE: 14h  
TILLET-HLM  
MAIRIE 14h 05

**RETOUR:** MAIRIE vers 15h30  
TILLET-HLM  
TILLET PLACE 15h35

#### A NOTER SUR VOTRE AGENDA :

C'est le dimanche 26 avril 2009, que les seniors seront invités à se retrouver à la salle polyvalente « Ernest Lesur » pour passer une journée qui sera placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Une invitation à tous les Cirois et Ciroises de 60 ans et plus sera adressée début avril. Si cette invitation ne vous est pas parvenue début avril, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Maire-Adjointe en charge du service social  
Marie-Claude TLEIK Permanence en mairie :  
tous les mardis de 10h à 12h et de 14h à 17h  
tous les jeudis de 10h à 12h - sur R.V. le samedi matin  
téléphone mairie : 03.44.56.40.11

Prendre RV auprès d'Annick LEGENDRE Secrétaire du CCAS 03.44.56.40.11  
(mardi – jeudi - vendredi de 14h à 18 h)

également secrétaire du centre de soins : 03.44.56.41.44 (le matin)

## AFFAIRES SCOLAIRES et RESTAURATION SCOLAIRE

### Restauration scolaire : du nouveau !

Depuis le 2 septembre 2008, la société picarde APETITO livre les repas de nos enfants. Cette dernière s'engage, entre autres, à servir des repas sans OGM.

Pourquoi ce changement ? Il s'est justifié suite au bilan effectué l'été dernier révélant divers dysfonctionnements. Notre objectif était de réconcilier les enfants avec la cantine et leur servir des repas adaptés au goût du plus grand nombre, tout en restant équilibrés.

Les enfants sont maintenant associés à la détermination des menus ; ceci les aide à prendre conscience des choix à effectuer pour atteindre cet équilibre alimentaire.

La mise en concurrence effectuée cet été a abouti à la sélection de cette nouvelle société par la commission d'appel d'offres.

Cela a permis d'économiser la somme d'environ 9 300 euros.

Cette somme a été immédiatement réinvestie dans la mise aux normes du site de restauration du Tillet qui a consisté en la séparation de la chaîne dite « du sale » et « du propre ».



### Spectacle de Noël des enfants de maternelle

Mardi 16 décembre, les enfants des maternelles et CP de Cires et Tillet se sont donnés rendez-vous à la salle polyvalente.

En cette fin d'année, un spectacle de marionnettes sur le thème de Noël leur a été offert.

Le tant attendu, Père Noël, est même venu les rencontrer et leur a distribué des chocolats !



## AFFAIRES SCOLAIRES et RESTAURATION SCOLAIRE

### Triste nouvelle

Madame Geneviève RIVIERE, enseignante depuis 1972 et occupant les fonctions de directrice de l'école primaire « Jean de la Fontaine » depuis 1994 nous a malheureusement quittés le 28 novembre dernier. Pour tout ce qu'elle a donné aux autres, à nos enfants, nous tenions à la remercier très sincèrement et réitérer nos condoléances à ses proches.

### Nouveaux horaires Halte-Garderie

Afin de satisfaire au mieux les besoins exprimés par les parents, les halte-garderies de la Ruraloise ouvrent leurs portes une journée supplémentaire depuis le 1er septembre dernier.

Celle de Cires est donc maintenant ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h.

Téléphone : 03.44.56.35.89

Directrice : Mme Carole Bougeard.

### Journée en mémoire des poilus

(anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918)

Vendredi 7 novembre dernier, le carré militaire de notre cimetière fut le lieu de rencontre d'enfants des écoles primaires du bourg et du Tillet, d'élus, de pompiers et d'anciens militaires.

Un moment d'échanges pour se souvenir qu'il y a 90 ans prenait fin la grande guerre.

Les enfants ont lu des extraits de lettres écrites par des poilus à leur famille et des familles à leur père et époux combattant sur le front, bien souvent, dans l'enfer des tranchées.

Ce fut un moment émouvant, chargé d'histoire, pour rendre hommage et ne pas oublier ...



### Nouveau : Bourse aux livres scolaires

Le samedi 27 Juin prochain, à l'initiative de Madame Magalie TARANTOLA, parent d'élèves, il sera organisé à la petite salle polyvalente une bourse aux livres scolaires. Cette dernière a pour objectif de faciliter l'achat et la vente entre Cirois des manuels scolaires demandés par le Lycée « André Malraux » à MONTATAIRE puisqu'il n'est pas possible pour les lycéens Cirois de les louer.

Si vous êtes intéressés, contacter Mme TARANTOLA au : 03.44.56.77.49

### Nettoyons la nature !

En ces temps où l'on parle beaucoup d'écologie, saluons l'initiative des enfants de l'école primaire du Tillet qui, encadrés par leurs enseignants et des parents, se sont rendus dans nos forêts pour procéder au ramassage de déchets de toutes sortes.



## URBANISME – TRAVAUX VOIRIE



### Sauvegarde de la maison normande

Le conseil municipal a voté dernièrement l'acquisition de cette maison connue de tous et classée depuis le 29 septembre 2008 à l'inventaire des monuments historiques pour avoir fait partie de l'exposition universelle de Paris en 1900.

Cette opération va être matérialisée prochainement. Un chantier école va ensuite voir le jour afin de restaurer cet endroit qui deviendra un lieu de rencontres et d'activités diverses.

Il permettra de bénéficier de nombreuses aides et de donner du travail à quelques personnes en difficulté.

A suivre ...



## POSE DE LA 1ÈRE PIERRE DU FOYER DE VIE DU BEAUCAMP AU TILLET

Le 24 septembre 2008, en présence de nombreuses personnalités dont Monsieur Yves ROME, Président du Conseil Général de l'Oise, Monsieur Henri BONAN, Vice-président du Conseil Général, Monsieur GUERINET, Maire de notre commune et Monsieur Paul HECQUET, Président de l'Association « Le Clos du Nid », a été posée la 1ère pierre d'un foyer de vie destiné à accueillir 48 personnes adultes handicapées vieillissantes (dont 4 en accueil temporaire).

Ce foyer va remplacer celui de Cavillon qui ne répond plus aux normes de sécurité incendie et dont la mise en conformité était impossible.

La capacité d'accueil de ce centre a par ailleurs été augmentée, celui de Cavillon ne possédant que 29 lits à ce jour.

Ce foyer met en place des actions à la fois thérapeutiques et sociales afin de stimuler et maintenir les acquis de ces adultes.

Le coût de cette construction s'élève à 7 780 000 euros, financé à hauteur de 864 000 euros par le Conseil Général.



## Décharge sauvage

Afin de lutter contre la multiplication sur le territoire de notre commune des décharges sauvages, la commission « écologie, sécurité et catastrophes naturelles » a demandé qu'un arrêté municipal soit pris aux fins de condamner toute personne s'aventurant à procéder à ce type de dépôt à une amende de 150 euros.

Nous en appelons surtout au civisme de chacun !

Dans l'intérêt de tous et principalement des futures générations.

## Réforme des autorisations administratives en matière d'urbanisme : rappel

Depuis le 1er octobre 2007, les démarches pour l'obtention d'un permis de construire ont changé. Avant, il existait 11 régimes d'autorisation et 5 régimes de déclaration. Désormais, il n'y a plus que 3 permis : le permis de construire, celui d'aménager et celui de démolir. Certains travaux et aménagements doivent simplement faire l'objet d'une déclaration préalable.

Enfin, certains travaux et aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du Code de l'Urbanisme. Ils doivent cependant respecter les règles locales.

Il existe maintenant un formulaire pour toute demande de permis, mais les pièces à joindre sont différentes en fonction de la nature des travaux.

Où déposer votre demande ou déclaration ?

En mairie, où il vous sera remis un récépissé. Vous pouvez également l'adresser par pli recommandé avec demande d'avis de réception.

Le délai de réponse varie de 1 à 3 mois selon la nature de la demande.

Pour de plus amples informations sur cette réforme importante, vous pouvez vous connecter sur le site : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>

**Travaux écolo :** ça peut rapporter gros !

Construire une maison verte ou faire des travaux écolo, notamment en matière de chauffage ou d'isolation, peut vous faire bénéficier de nombreux avantages fiscaux jusqu'au 31 décembre 2009.

| Opération réalisée par vous :                   | Crédit d'Impôt en % de dépenses TTC facturées et payées entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2009 | Equipements concernés   | Bénéficiaires  |
|---|--|---|--|
| Des travaux d'isolation                         | 25%  | Matériaux d'isolation thermiques pour les murs, sols, toitures, fenêtres, volets ...  | Propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit de leur résidence principale achevée depuis plus de 2 ans |
| Un changement de chaudière                      | 15 %   | pour une chaudière basse température  | idem   |
|   | 25 %   | pour une chaudière à condensation   |  |
| Opter pour le chauffage au bois                 | 50 %   | Poêles, foyers fermés et inserts, cuisinières utilisées comme mode de chauffage, chaudières avec un rendement supérieur à 65% | idem   |
| Installer un système de régulation de chauffage | 25 %   | Thermostats d'ambiance avec programmation, robinets thermostatiques   | idem   |
| Vous équiper en énergie solaire                 | 50 %   |   | idem   |

**Crédit d'impôt, en savoir plus :**

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses hors main-d'œuvre. Pour les travaux d'isolation, de régulation de chauffage et de changement de chaudière, le taux est porté à 40% si le logement a été achevé avant le 1er janvier 1977 et si l'installation des équipements a été réalisée au plus tard le 31 décembre de la deuxième année qui suit celle de l'acquisition. Les dépenses prises en compte sont plafonnées à 8 000 euros pour un célibataire, veuf ou divorcé et 16 000 euros pour un couple marié ou pacsé.

**Plan Soleil en Picardie :**

Afin de compléter les informations qui vous ont été transmises dans le précédent article, sachez que le Conseil Régional de Picardie propose une aide financière à la mise en place d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI) ou d'un système solaire combiné (SSC).

Cette aide financière est de :

- 230 euros/m<sup>2</sup> pour un CESI avec des capteurs plans dont la surface est comprise entre 2 et 7 m<sup>2</sup>,
- 380 euros/m<sup>2</sup> pour un CESI avec des capteurs sous vide dont la surface est comprise entre 2 et 4 m<sup>2</sup>,
- 2 300 euros pour un SCC d'une surface minimale de 10 m<sup>2</sup> en capteurs plans, 6 m<sup>2</sup> en capteurs sous vide, avec une prime complémentaire de 750 euros pour une intégration des capteurs en toiture.

Attention pour bénéficier de cette aide, l'installation doit être réalisée par un installateur agréé Qualisol.

Pour obtenir de plus amples informations sur cette aide, adressez-vous auprès du Conseil Régional – direction de l'Environnement – 11 mail Albert 1er BP 2616 - 80026 AMIENS Cedex.  
Téléphone : 03.22.97.37.37



# INTERGENERATION

## Nouveau : un projet piscine pour les maternelles !

Tous les enfants entrant en 6ème sont théoriquement tenus de savoir nager. Malheureusement, les statistiques montrent que la réalité est tout autre.

A la demande de l'équipe enseignante et afin de donner toutes les chances aux petits Cirois de devenir un jour nageur, nous avons cette année obtenu un créneau horaire à la piscine de Montataire.

C'est ainsi que depuis le jeudi 27 novembre dernier, les élèves de grande section des écoles maternelles de Cires et Tillet ont commencé ce qui est pour eux : une grande aventure !

Certains se montrent timides dans l'eau et c'est bien là l'intérêt de cette expérience : les mettre en confiance avec cet élément afin qu'ils ne soient jamais en danger !

Une organisation solidaire a été développée pour encadrer cette nouvelle expérience. Enseignants, ATSEM, parents et grands-parents bénévoles contribuent à sa réussite.

Certains ont passé l'agrément demandé par l'Education Nationale et enfilent leur maillot de bain, d'autres gèrent l'habillage dans les vestiaires et la distribution des petits en-cas pour le bien-être des enfants.

Un grand merci à ces accompagnants qui donnent de leur temps simplement et généreusement ...

Les élèves de CP-CE1 ont depuis quelques années déjà un cycle piscine au centre nautique de Nogent sur Oise.

Ainsi, il n'est pas à douter qu'après trois années d'apprentissage, la plupart de nos petits Cirois seront aussi à l'aise dans l'eau que des poissons !



## Mais, au fait, c'est quoi l'intergénération !

Les actions développées dans le cadre de l'intergénération reposent toutes sur le principe suivant : dans notre commune, nous avons :

- des seniors qui disposent d'un peu de temps à donner, d'expériences à transmettre et qui souhaitent le faire,
- des enfants et des jeunes qui ne demandent qu'à apprendre et qui ont parfois besoin d'être accompagnés sur ce chemin.

Alors pourquoi ne pas matérialiser la rencontre des deux pour l'enrichissement de tous.

Des exemples ont déjà vu le jour : l'activité piscine des maternelles (article ci-contre), l'accueil minimum obligatoire des enfants scolarisés pendant la grève des enseignants du 20 novembre dernier, assuré par une équipe de l'inter-génération et quelques parents, ou encore la décoration de la salle des fêtes réalisée avant le spectacle de Noël des enfants de maternelle.

D'autres sont déjà prévus ! D'autres encore attendent peut-être votre soutien ! N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez apporter votre savoir et un peu de disponibilité pour renforcer l'équipe déjà en place auprès de Madame Christiane ANDIOLE, maire-adjointe responsable de ces actions, en mairie.

## SPORTS, ASSOCIATIONS, CULTURE ET LOISIRS

### Sortie à Ailly sur Noye

Le 20 septembre, nous étions 43 adultes et enfants à assister au spectacle Son et Lumière d'Ailly Sur Noye (près d'Amiens). Dans un théâtre de verdure, l'histoire de la Picardie est racontée en une scénographie grandiose. Nous nous sommes émus, émerveillés dès les premières minutes jusqu'au bouquet final.

En 2009, la commission souhaiterait organiser un voyage ou une sortie à la portée de tous.

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions, remarques, documentations, propositions.



### Bandes Dessinées Bus en Fête à Cires les Mello

Le 27 septembre 2008 a eu lieu à la bibliothèque de Cires les Mello une animation sur le thème de la Bande Dessinée, organisée conjointement par la bibliothèque de Cires, la Communauté de Communes la Ruraloise, la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) et l'Association « On a Marché sur la Bulle » (OAMB) d'Amiens.

La journée a débuté par l'inauguration du Festival BD bus en fête, en présence de Monsieur Pinsson, Président de La Communauté de Communes La Ruraloise et de Monsieur Guérinet, Maire.

Une exposition sur le thème de la littérature adaptée en Bande Dessinée, commentée par des bibliothécaires, était présentée dans un bibliobus de la MDO transformé pour l'occasion en BD Bus. Le public pouvait

également consulter un fonds de bandes dessinées. Un jeu-quizz fut proposé aux enfants.

L'après-midi a débuté par une présentation d'une sélection des coups de cœur BD des bibliothécaires de la MDO et du libraire de la Maison de la BD de Creil.

Puis, à 15h, une rencontre/débat a eu lieu avec deux auteurs de Bandes Dessinées :

ALFRED, célèbre dessinateur de BD, primé à Angoulême en 2007 pour son excellente BD « Pourquoi j'ai tué Pierre », et Jérôme JOUVRAY, dont la série « Lincoln » fait actuellement fureur !

Habilement menée par P. MERIAUX de l'Association OAMB, cette rencontre a été un véritable moment d'échanges et a remporté un vif succès auprès du public, tout comme la séance de dédicaces qui a suivi. La journée s'est achevée par un verre de l'amitié, toujours apprécié !



### Association « Cires et Veille » : Informations sur le départ du Docteur ROLLAND

Certains cirois nous ont fait part de leur inquiétude à propos de leur suivi médical après le départ du Docteur ROLLAND. Nous avons pris contact avec lui à ce sujet.

Tous ses dossiers médicaux et informations actualisés au 22 Décembre dernier seront transmis à son successeur, le Docteur Olivier VANDUILLE, qui doit arriver le 8 Février prochain.

La continuité sera donc assurée sans rupture.

Ses patients devront néanmoins penser à demander à la sécurité sociale un imprimé à faire compléter par son successeur s'il souhaite qu'il devienne leur médecin référent.

Le président : Jean-Michel MLYNARCZYK

## SPORTS, ASSOCIATIONS, CULTURE ET LOISIRS

### A vos lignes !

Nouvelle année = nouveau permis de pêcher

Il y a d'abord le permis de pêche fédéral qui permet de pratiquer ce loisir :

- à quatre lignes, dans toutes les eaux du Domaine Public (2ème catégorie) de l'Oise et de 22 autres départements appliquant un principe de réciprocité,

- à une ligne sur toutes les eaux du Domaine Public de l'hexagone. Ces pêches en eaux de 2ème catégorie sont praticables du 1er janvier au 31 décembre avec une interruption pour le brochet et le sandre entre le 1er février et la mi-mai.

En outre, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A) de Cires les Mello dispose d'un étang communal sur le site arboré près du Pont de Saint Claude et de la rive droite du Thérain (entre ce pont de Saint Claude et les usines de Mello). Le Thérain, classé en première catégorie, est ouvert de la dernière semaine de mars à la première d'octobre, l'étang jusqu'à la fin décembre.

L'A.A.P.P.M.A effectue sur l'étang une dizaine de déversements de truites au cours de la saison. Ces parcours propres de l'A.A.P.P.M.A de Cires les Mello nécessitent l'acquisition d'une action annuelle mais des cartes à la journée sont également disponibles.

Dans l'étang, vous pouvez donc pêcher de la truite bien entendu, mais aussi gardons, brèmes, tanches et quelques brochets. Le Thérain, propice à une pêche plus sportive, recèle toutes les espèces de poissons blancs et de carnassiers.

En juin, a lieu au bord de l'étang une journée de pêche exceptionnelle : repas champêtre destiné aux pêcheurs, leurs familles et amis ! Il est à souligner que l'A.A.P.P.M.A, comme la Fédération, consentent des tarifs très avantageux aux jeunes de moins de 18 ans.

Pour tout connaître au sujet de la pêche de loisir à Cires les Mello et ailleurs (dates, tarifs, réglementations) ainsi que pour obtenir les permis et actions nécessaires, merci de contacter Alain ou Ginette SEBILLOTTE au 03.44.56.57.15 ou à l'adresse électronique suivante : [sebillotte.alain@neuf.fr](mailto:sebillotte.alain@neuf.fr)



### Concert de Noël pour la chorale Ciremelody

La chorale a interprété de nombreux chants de Noël lors de son concert du 14 décembre dernier. Ce fut un moment de partage chaleureux avec le public.



### TENNIS CLUB

Notre municipalité s'est engagée à rénover les 2 courts cette année, les pratiquants réguliers de notre club, les équipes adverses que nous recevons comme les sportifs occasionnels ne pourront que se réjouir de cette décision. Dans l'attente de cette réfection, nous prions l'ensemble du conseil municipal comme tous les acteurs à l'initiative de celle-ci d'agréer, nos plus vifs remerciements.

Encouragés par cette décision, nous espérons voir de nouveaux membres venir fouler ces courts de tennis ! D'ores et déjà nous devons nous lancer dans le redéploiement du club et de ses activités. Pour une somme relativement modique vous pouvez nous rejoindre pour faire de notre association un partenaire incontournable de la vie associative à Cires les Mello. En effet le tennis permet par sa notion de jeu, issu de celui du jeu de paume, de permettre les échanges entre joueurs de tous les âges, sur les courts mais aussi en dehors. Riches de ce passé, nous allons avec vous, y parvenir !

Pour 2009 outre l'animation sportive qui comprendra un renouveau de l'école de tennis en partenariat avec le TC Montataire, nos championnats habituels, un tournoi avec Balagny, une bourse aux jouets, jeux vidéos, livres, articles de puériculture et arts créatifs avec familles rurales en novembre devraient compléter notre activité. Dans cette perspective nous recherchons de nouvelles personnes susceptibles de nous rejoindre au bureau, comme les enfants qui souhaiteraient participer au cours de tennis du mercredi après midi. (en période scolaire, après les vacances de février jusqu'à fin juin) pour tout renseignement et modalités merci de prendre contact au 06 16 26 64 82

PO le bureau  
Le président E Waziniak

## ASSOCIATION AMITIÉS LOISIRS RENCONTRES

Rejoignez cette association qui donne l'occasion aux seniors de se retrouver pour partager des moments de détente tous les jeudis. Un large éventail d'activités est proposé : billard, informatique, sortie d'une journée, etc.

Vous pouvez prendre tous renseignements auprès de Madame Jeannine MEIER au 03.44.56.06.90 ou au local du 3ème âge – impasse de la Grange aux Dîmes.



## RANDONNÉES CIROISES :

Les randonnées ciroises ont repris dimanche 18 janvier, avec un temps superbe autour de Mello, Saint Vaast et Maysel : petit parcours de 10 km pour se remettre en forme après les fêtes de fin d'année et au retour, nous avons tiré les Rois.

Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus, pour cela téléphoner au : 0611755308 - Mme Andiole Christiane.

Sorties prévues pour le 1er semestre 2009 :

Dimanche 1er février : randonnée au Mont Pagnotte « Forêt d'Halatte » départ 13h30

Dimanche 1er mars : randonnée à Saint Leu d'Esserent « Sur les pas des Bâtisseurs » départ 14h

Dimanche 5 avril : sortie journée, départ à 8h30 – randonnée Paris « porte Maillot – coulée verte »

Dimanche 3 mai : sortie journée, départ à 10h – Gerberoy

Dimanche 7 Juin : sortie journée, départ à 8h30 – Parc du Marquenterre

Dimanche 5 Juillet : randonnée autour de Cires les Mello départ 14h



Point de rendez-vous : Maison de la randonnée (face à la gare), merci d'être présent ¼ d'heure avant le départ.

## COMITE DE JUMELAGE BRUCHMÜHLEN – CIRES LES MELLO

### Rétrospective de l'année 2008

#### 10 mai

Notre 1er marché a eu lieu en 1998, et depuis 10 ans nos amis de Bruchmühlen sont présents. Nous partageons ensemble avec tous les visiteurs du marché un grand moment de convivialité.

#### 12-13-14 septembre - 18e échange du Jumelage

Cette année Cires les Mello s'est déplacé chez nos amis de Bruchmühlen, 3 jours merveilleux avec pour mot d'ordre : rire, bonheur et amitié.

#### 3 octobre – Fête Nationale en Allemagne

Notre 4e participation à la foire de Bruchmühlen où nous apportons le bon fromage de chèvre de Cires les Mello et du vin de Touraine. Le lendemain nous avons planté un panneau indicateur :

### Nos rendez-vous 2009

#### 9 mai

Marché artisanal à Cires et également Journée de l'Europe

#### 19-20 et 21 juin

19e Echange du Jumelage : nous recevrons nos amis de Bruchmühlen

#### 3 octobre – Participation à la foire de Bruchmühlen

Nos retrouvailles, chaque année apporte son lot de petits bonheurs intenses, et rencontres après rencontres, nos échanges nous apportent le meilleur.



« Cires les Mello c'est par là  
ou par là ??? »

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit emplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et vos proches, et que tous les vœux formulés deviennent réalité.

Bonne année à Tous.  
E. Perrono, Présidente  
Tél : 06.76.66.20.51



Les manifestations extra sportives que notre club va organiser en 2009 afin d'agrémenter la vie du club sont les suivantes :

- le 24 janvier prochain à partir de 17h30 : salle des fêtes - Galette des rois pour tous les licenciés du club et aussi nos sponsors dont notamment la grande majorité des commerçants de Cires que nous remercions une fois de plus pour leur soutien,
- le 25 janvier : salle des fêtes - loto – ouverture des portes à 12h30 et 1er tirage à 14h, 20 tirages et Tombola – Buvette et restauration sur place. Plus de 200 joueurs ont été recensés lors du dernier loto organisé par l'USCM en novembre dans un esprit très convivial et nous espérons accueillir de nouveaux joueurs la prochaine fois !
- le 1er mai : Brocante de Cires les Mello
- le 12 juin : Assemblée générale de l'association
- le 15 novembre : salle des fêtes – loto

Les personnes intéressées par la pratique du football peuvent se renseigner et s'inscrire au stade :

- les mercredis à 14h pour le football animation (débutants, poussins et benjamins) et à 17h pour les moins de 15 ans,
- les mercredis et vendredis à 19 h pour les moins de 18 ans,
- les mardis et jeudis à 19h pour les seniors

Ou nous contacter à l'adresse électronique suivante : [uscires@orange.fr](mailto:uscires@orange.fr)

L'équipe des moins de 18 ans et sa nouvelle tenue : cette équipe qui dispute depuis septembre 2008 le championnat de l'Oise de 2ème division est actuellement 1ère de son groupe.



## TOURNOI DE PÉTANQUE ORGANISÉ POUR LE TÉLÉTHON

### Journée de solidarité : Téléthon 2008

Nous nous sommes unis et dynamisés pour participer au Téléthon le 6 décembre 2008.

Le résultat de la collecte s'élève à 2 342,70 Euros.

Merci à tous, participants, donateurs, bénévoles et plus particulièrement, les employés communaux de Mello et de Cires les Mello, le Centre de Soins Saint Vincent de Paul, les membres des 2 commissions des Fêtes de Mello et de Cires, les écoles, les commerçants (la Société DEFOORT de Saint Maximin, l'Art Floral, le petit Casino, les boulangeries Castillejo et Charpentier, la boucherie Guérou, la maison de la Presse, la pharmacie Maillard, les salons de coiffure « Ambiance Coiffure » et « D'Jengui Coiffure »)

les associations (Amitiés Loisirs Rencontres, Association Sportive des Parents, Cires Terre d'Avenir, le Comité de Jumelage, Familles Rurales, Matins Câlins, Moto Club, les Randonnées Ciroises, Secrets de Coulisse, Club de Tennis, l'Union Sportive de Football,)

Les quelques gâteaux n'ayant pas été vendus ont été offerts par des bénévoles au Resto du Cœur de Bury et à des personnes sans domicile fixe.

Et encore merci à tous pour votre accueil et votre participation.

# FETES ET CEREMONIES



## Comité des fêtes

Tous les membres de l'association du Comité des Fêtes de Cires Les Mello sont très heureux de vous inviter aux différentes manifestations qu'ils organisent, et vous remercient d'avance de votre présence. Nous sommes toujours aussi soucieux de faire vivre notre village et souhaitons partager activement vos idées. N'hésitez pas à nous en soumettre.

En espérant vous accueillir encore plus nombreux pour les prochaines animations en 2009.

Meilleurs vœux à tous.

Amicalement.

Céline PAGLIERO, présidente.

## Prochaines manifestations :

Samedi 14 février 2009 => Soirée dansante LES Z'AMOURS, spéciale années DISCO

(que sur réservation à 5€/pers au 03 44 56 22 50)

Samedi 21 mars => Défilé du printemps

Samedi 11 avril => Pâques, chasse à l'œuf

Dimanche 21 juin => Fêtes des associations (en projet)

Dimanche 13 septembre => Brocante de la rentrée

Samedi 24 octobre => Halloween

Samedi 19 décembre => Noël des enfants



# FETES ET CEREMONIES

## Galette et Vœux

Le week-end du 10 et 11 janvier dernier fut convivial à Cires lès Mello.

Le samedi, M. le Maire recevait pour ses vœux entourés des conseillers municipaux à la salle Lesur. Ce fut l'occasion d'y accueillir M. FRANCAIX, Député de notre circonscription, M. AUGER, Conseiller général de notre canton, M. PINSSON, Président de notre communauté de communes, M. MACUDZINSKI, Président de la communauté de communes Pierre Sud Oise, Madame GAUVIN, Maire de Mello, M. RIVIERE, Inspecteur de l'éducation nationale et bien d'autres encore parmi de nombreux cirois.

Le dimanche, la place fut cédée aux séniors pour la traditionnelle galette où les rois furent tirés en chanson. De quoi, se réchauffer le cœur en cette période hivernale !



## Inauguration de la rue René GERARD

René Gérard fut Cirois toute sa vie. Agriculteur au Tillet, il a occupé les fonctions de conseiller municipal pendant 30 ans. Il fut aussi adjoint au maire pendant 24 ans.

Ceux, qui l'ont connu, se souviennent de lui comme étant quelqu'un de profondément altruiste.

Le 4 octobre dernier, sa famille, en présence de Monsieur le Maire, Monsieur AUGER, conseiller général de notre canton, des membres du conseil municipal et de tous ceux qui souhaitaient s'associer à cette initiative, a inauguré une rue portant son nom dans le nouveau lotissement créé à la place de sa ferme.

Un juste hommage à celui, plus connu sous le nom de « Nénesse », qui a beaucoup donné à notre commune.



## Un chef parmi nous

C'est à l'occasion de la semaine du goût, que les élèves d'une des classes de CM1-CM2 de l'école primaire « Jean de la Fontaine » ont eu le plaisir de croiser la toque d'un grand chef !

Monsieur Michel PASQUET, vice-président des Maitres Cuisiniers de France et depuis le 10 janvier dernier membre titulaire de l'Académie Culinaire de France a gentiment accepté de travailler avec les enfants sur la notion de goût, mais aussi d'une façon plus générale, de leur présenter son métier.

Ce chef est aussi notre voisin puisqu'il est Cirois depuis 31 ans. L'homme est resté humble malgré son parcours, la générosité l'anime.

Sa passion de la grande cuisine lui a valu, entre autres, d'être chef de partie sur le célèbre paquebot « France », puis chef étoilé à Paris dans le 16ème, présentateur d'une célèbre émission de cuisine aux Etats-Unis, aujourd'hui exportateur de produits français pour le Japon. Sa qualité de vice-président des Maitres Cuisiniers de France lui vaut de juger les plus grands concours culinaires.

C'est cet amour de la table et des bons mets, et quand même un peu aussi son talent, qui lui a permis de servir des repas aux plus grands comme ce fut le cas lors du sommet du G 7, au Château de Versailles du 3 au 6 juin 1982.

Les invités de M. François MITTERAND étaient alors M. Ronald Reagan (USA), Mme Margareth Thatcher (GB) et bien d'autres encore.

Nos petits Cirois ont partagé avec lui une initiation sur le salé, sucré, amer et acide mais le meilleur fut la remise par le chef d'une toque... en papier !

Malgré les nombreuses questions des enfants, l'intéressé n'a néanmoins pas révélé la recette de sa fameuse sauce ... cailloux\* ! Espérons que quelques vocations seront nées de cette belle rencontre ...

\* note de l'auteur : expression communément employée par Monsieur PASQUET pour ne pas dévoiler le secret de ses sauces quand vous l'interrogez sur sa composition !



# SI ON PARLAIT UN PEU DE VOUS ...

## Une vice-championne de France à Cires

Du haut de ses 17 ans, Agathe GAUVIN, Merlouquine\* et sociétaire de la Compagnie de Tir à l'Arc de notre commune depuis le 8 février 2003, a brillamment défendu nos couleurs le 5 octobre dernier en devenant vice-championne de France dans la catégorie Junior Femme au Championnat de France de tir Beursault 2008.

Ce titre est la suite logique d'une belle progression puisqu'elle a déjà à son acquis plusieurs titres de championne de l'Oise et qu'elle a occupé de belles places au Championnat de France les années précédentes. C'est, pour elle, la récompense de son assiduité et de sa persévérance à l'entraînement comme en compétition.

Elle sera l'exemple à suivre pour cette nouvelle année sportive.

Le 28 novembre dernier au Château des Rochers à Nogent sur Oise, c'est bien légitimement qu'elle a été mise à l'honneur lors de la soirée organisée par le Conseil Général de l'Oise pour récompenser les meilleurs sportifs isariens\* de l'année 2008.

Le célèbre Henri SANNIER, rédacteur en chef et présentateur de l'émission « Tout le sport » sur France 3, lui-même Picard, maire de la commune d'Eaucourt sur Somme, présentait cette sympathique soirée.

L'année 2009 s'annonce pleine de challenges pour Agathe. Outre la préparation de son baccalauréat, en plus des habituels concours de tir, elle s'est lancée le défi d'entreprendre une formation d'Entraîneur 1er échelon.

Nul doute que toutes ses qualités lui permettront de transmettre ses connaissances et son engouement dans cette discipline aux archers de la Compagnie.

Je souhaite que si Agathe le permet, l'honneur de ce titre revienne aussi un peu à son entraîneur, également Président du Club, Monsieur CORBISET et à tous les membres de la Compagnie d'Arc.

Cette réussite prouve qu'un petit poucet peut tenir tête à de grands clubs. Bonne continuation Agathe !

\* habitante de Mello

\* isariens = habitants de l'Oise



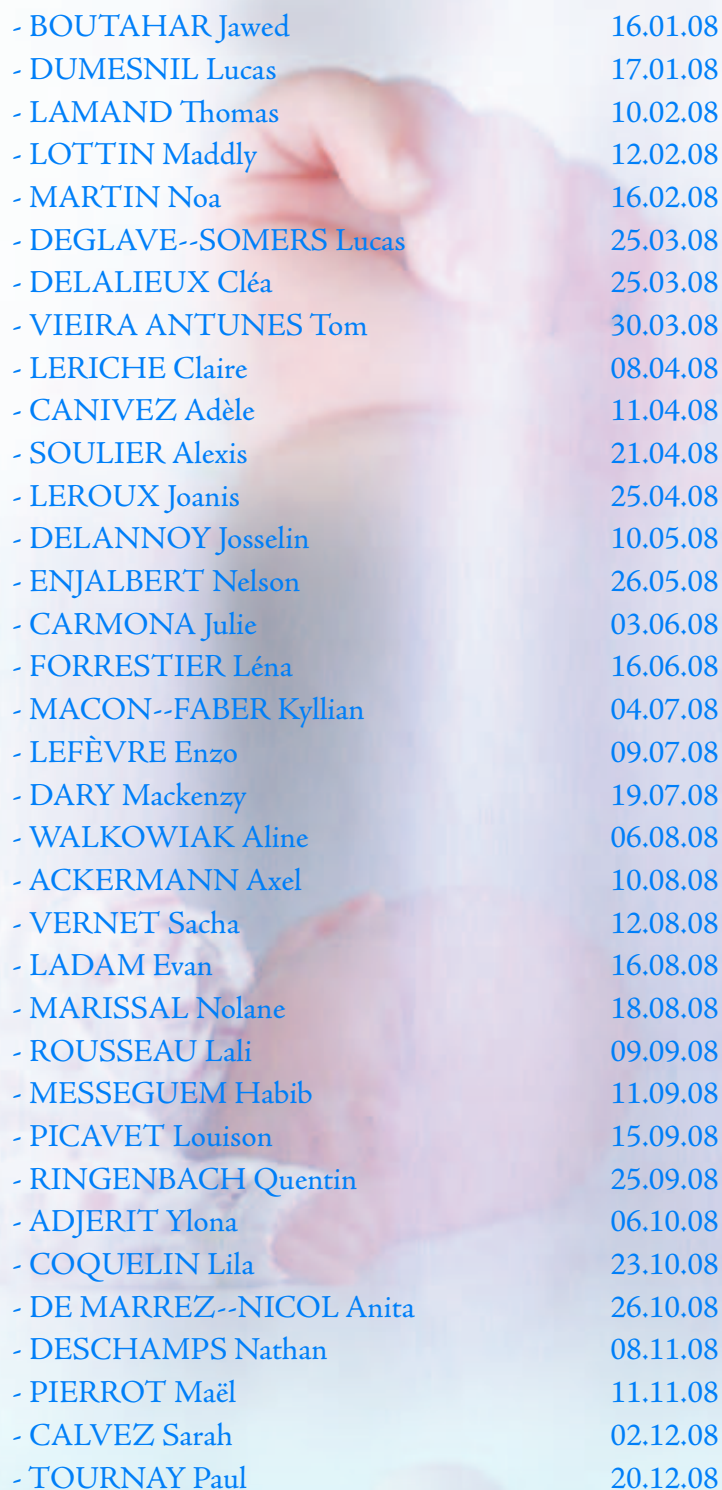
Félicitations aux sœurs GOBERVILLE !

Sandrine et Céline ont fini respectivement 1er et 2ème au Master de France le dernier week-end de novembre au tir au pistolet à 10 m. (cf. article « si on parlait de vous » bulletin de juillet 2008

# VIE PRATIQUE

Joies et douleurs de l'année 2008

## NAISSANCES




|                          |          |
|--------------------------|----------|
| - BOUTAHAR Jawed         | 16.01.08 |
| - DUMESNIL Lucas         | 17.01.08 |
| - LAMAND Thomas          | 10.02.08 |
| - LOTTIN Maddly          | 12.02.08 |
| - MARTIN Noa             | 16.02.08 |
| - DEGLAVE--SOMERS Lucas  | 25.03.08 |
| - DELALIEUX Cléa         | 25.03.08 |
| - VIEIRA ANTUNES Tom     | 30.03.08 |
| - LERICHE Claire         | 08.04.08 |
| - CANIVEZ Adèle          | 11.04.08 |
| - SOULIER Alexis         | 21.04.08 |
| - LEROUX Joanis          | 25.04.08 |
| - DELANNOY Josselin      | 10.05.08 |
| - ENJALBERT Nelson       | 26.05.08 |
| - CARMONA Julie          | 03.06.08 |
| - FORRESTIER Léna        | 16.06.08 |
| - MACON--FABER Kyllian   | 04.07.08 |
| - LEFÈVRE Enzo           | 09.07.08 |
| - DARY Mackenzy          | 19.07.08 |
| - WALKOWIAK Aline        | 06.08.08 |
| - ACKERMANN Axel         | 10.08.08 |
| - VERNET Sacha           | 12.08.08 |
| - LADAM Evan             | 16.08.08 |
| - MARISSAL Nolane        | 18.08.08 |
| - ROUSSEAU Lali          | 09.09.08 |
| - MESSEGUEM Habib        | 11.09.08 |
| - PICALET Louison        | 15.09.08 |
| - RINGENBACH Quentin     | 25.09.08 |
| - ADJERIT Ylona          | 06.10.08 |
| - COQUELIN Lila          | 23.10.08 |
| - DE MARREZ--NICOL Anita | 26.10.08 |
| - DESCHAMPS Nathan       | 08.11.08 |
| - PIERROT Maël           | 11.11.08 |
| - CALVEZ Sarah           | 02.12.08 |
| - TOURNAY Paul           | 20.12.08 |

## MARIAGES



|   |          |
|---|----------|
| - BRUSSON GILLES et SIBILLE Chantal       | 21.06.08 |
| - DUFRENNE Vincent et TROUART Bonnie      | 05.07.08 |
| - PAUL Noël et HAGUET Sophie              | 05.07.08 |
| - SIX Didier et MARTINI Ludivine          | 12.07.08 |
| - VAN DEN BROCK Bruno et DUCHÊNE Laetitia | 12.07.08 |
| - TAVIGNOT Martial et RADANNE Stéphanie   | 19.07.08 |
| - BEZAK Christophe et TOURNAY Carole      | 13.09.08 |
| - CORNU Patrick et EBOGO Alexie           | 20.09.08 |
| - FERNANDES Mikaël et BEGUIN Sabrina      | 27.09.08 |
| - MÉRIEUX Judicaël et MINGUET Alexandra   | 27.09.08 |
| - EGROT Dominique et MICHARDIÈRE Evelyne  | 06.12.08 |

## DÉCÈS



|  |          |
|--|----------|
| - DEWEPPE Geneviève épouse DESPLANQUES | 08.01.08 |
| - DESPLANQUES André                    | 17.01.08 |
| - DUBUS Jacques                        | 29.02.08 |
| - ROULETTE René                        | 16.03.08 |
| - BABULA Joanna veuve CISZEWICZ        | 22.03.08 |
| - RIANI Simone                         | 17.04.08 |
| - BARANT Fortuné, Albert               | 25.05.08 |
| - PARISOT Michel                       | 20.07.08 |
| - TELLIER Marcel                       | 23.08.08 |
| - DRIANCOURT Patrick                   | 18.09.08 |
| - CAVÉ Jacques                         | 31.10.08 |
| - NOEL Philippe                        | 10.12.08 |
| - HOUET Odette veuve DÉRIER            | 15.12.08 |

| ORGANISATEUR   | MANIFESTATION                                  | LIEU                                   | DATE                     |
|--|--|--|--------------------------|
| U.S.C.M.   | Loto   | Salle Lesur                            | Dimanche 25 janvier 2009 |
| COMITE DES FETES   | Soirée les z'amours                            | Salle Lesur                            | Samedi 14 février 2009   |
| COMMUNE  | Théâtre – spectacle G. AMIOT                   | Salle Lesur                            | Samedi 7 Mars 2009       |
| FAMILLES RURALES   | Défilé de mardi gras et goûter                 | Salle Lesur                            | Samedi 7 mars 2009       |
| TENNIS-CLUB  | Loto   | Salle Lesur                            | Dimanche 15 mars 2009    |
| COMITE DES FETES   | Défilé de printemps                            | Salle Lesur                            | Samedi 21 mars 2009      |
| COMMUNE  | Repas des seniors                              | Salle Lesur                            | Dimanche 26 avril 2009   |
| U.S.C.M.   | Brocante                                       | Rue de la Station                      | Vendredi 1er mai 2009    |
| COMMUNE  | Fête du Tillet                                 | Place du Tillet                        | Du 1er au 3 mai 2009     |
| COMITE DE JUMELAGE EN ASSOCIATION AVEC LES RANDONNÉES CIROISES | Marché artisanal                               | Salle Lesur, Rue de la Gare et parking | Samedi 9 mai 2009        |
| COMMUNE  | Concert dans le cadre du Festival des Clochers | Eglise de Cires                        | Samedi 16 mai 2009       |
| FJEP   | Gymnastique                                    | Salle Lesur                            | Dimanche 17 mai 2009     |
| FJEP   | Spectacle de danse                             | Salle Lesur                            | Samedi 13 juin 2009      |
| COMITE DE JUMELAGE   | Accueil de nos amis de Bruckmülhen             |  | Du 19 au 21 juin 2009    |
| PARENTS D'ELEVES   | Bourse aux livres scolaires                    | Salle Lesur                            | Samedi 27 juin 2009      |
| COMMUNE  | Défilé et feu d'artifice                       |  | 14 Juillet 2009          |

**Attention, ces manifestations ne sont pas limitatives, ce sont celles connues à ce jour.**

### Devenir marin :

La marine recrute avec ou sans diplôme.

Pour plus d'informations, renseignez-vous au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées Marine d'AMIENS

23/25 rue Jules Barni – téléphone : 03.22.22.30.50 ou

bicm.amiens@recrutement.marin.defense.gouv.fr

### Passeport biométrique

Les français vont bientôt devoir abandonner leur vieux passeport marron. Le passeport biométrique, contenant une photo et des empreintes digitales numérisées, a été en effet lancé officiellement. Ce passeport succèdera petit à petit au passeport électronique. Cinq départements test, dont le nôtre, accueillent les premières machines et lancent les premières fabrications de ces passeports. Ce dernier devra être disponible sur tout le territoire national avant le 28 juin 2009.

Les communes autorisées dans l'Oise à recevoir les demandes de passeport biométrique sont les suivantes :

CREIL, NOGENT SUR OISE, CHAMBLY, MERU, NOAILLES, CHANTILLY, VERNEUIL EN HALATTE, PONT SAINTE MAXENCE, LIANCOURT, CLERMONT, COMPIEGNE, ESTREES SAINT DENIS, RIBECOURT-DRESLINCOURT, ATTICHY, NOYON, CREPY EN VALOIS, LE PLESSIS BELLEVILLE, SENLIS, RESSONS SUR MATZ, SAINT JUST EN CHAUSSEE, CHAUMONT EN VEXIN, AUNEUIL, LE COUDRAY St GERMER, BEAUVAIS, BRETEUIL et GRANVILLIERS.



### Nouvelles plaques

Le 15 avril 2009 entrera en vigueur un nouveau système d'immatriculation des véhicules.

Ainsi les nouvelles plaques seront composées :

- + du logo F et du drapeau européen
- + de 2 lettres - un tiret - 3 chiffres - un tiret - et 2 lettres
- + un logo régional obligatoire mais au choix et un des n° de département rattaché

Ce nouveau système permettra d'immatriculer les véhicules pendant 70 ans.

Il ne vous reste plus qu'à choisir votre logo.

## TRIBUNE LIBRE, OPPOSITION VOUS AVEZ LA PAROLE ...

### Liste « Progrès et dialogue » (groupe de M.LIOUST)

Depuis maintenant une année, la nouvelle équipe municipale est en place ; cependant, il nous a semblé nécessaire de réagir et par voie de conséquence, vous informer, tant le bilan de ses actions nous paraît si peu encourageant : Perte de nombreuses subventions faute de leur utilisation, abandon de plusieurs projets (tels que la construction des vestiaires du stade Henri Bailly) etc.... Par contre, certaines réalisations mériteraient d'être réexaminées : pour exemple nous avons obtenu des subventions pour l'acquisition de terrains en vue de la construction de dortoirs pour l'école maternelle ; or nous avons subi la fermeture d'une classe, classe que nous avions sauvée en 2007 et qui ne sera malheureusement pas rouverte avant plusieurs années ce qui fait que ce dortoir supplémentaire ne paraît plus indispensable dans l'immédiat .En conséquence, nous souhaitons que la réalisation de ce dortoir soit reportée au profit de l'agrandissement de la restauration scolaire ( cantine et cuisine) aujourd'hui en surcharge et des locaux du périscolaire pour lequel les inscriptions doivent être restreintes faute de place. Les 25000 € qui avaient été prévus au budget devraient suffire pour ces réalisations tant attendues par les parents. L'équipe de la liste « PROGRES ET DIALOGUE POUR UNE GESTION DYNAMIQUE » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.



### Liste « Espace citoyen, vivre autrement à Cires - Tillet »

#### (groupe de Mme MLYNARCZYK)

A peine plus de 8 mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Force est de constater que sa gestion démarre comme les précédentes avec des Conseils Municipaux routiniers, réduits à d'interminables monologues autoritaires de Mr le Maire devant ses dociles conseillers. La plupart d'entre eux semblent en manque de formations, pourtant proposées. Seuls les élus de gauche se sont portés volontaires. Aucune politique d'envergure ne nous est suggérée. Les débats virevoltent des réfections de trottoirs, aux : « un peu de sous par ci », « un peu de sous par là ». Le financement de la commune qui repose sur les seuls impôts locaux, subventions et prêts, ne suffiront plus dans une région touchée par l'effet « boomerang » de la nouvelle crise durable du capitalisme. Où sont les créations d'activités envisageables pour amener de la richesse communale? Pas de propositions de l'équipe de Mr le Maire. A toutes remarques de l'opposition concernant la politique de la ville : circulation, critères de l'action sociale, écologie (à propos des décharges sauvages ?)...Mr le Maire les a écartés avec dédain: « vous n'y pensez pas !... cela n'est pas possible !... pas maintenant!... ». Quant-à la salle Multifonction, les études sont toujours remises aux calendes grecques. Nous portons à la connaissance des Ciroises et des Cirois que Mr le Maire et son alliée, Mme J. Ramelet (Liste Responsable, Solidaire et Indépendante ??), ont avec de blessantes invectives, « mis à la porte » de la commission « travaux » la conseillère Mme Barbara Mlynarczyk. A ce sujet, nous tenons à rappeler que Cires les Mello est une commune de plus de 3500 habitants et qu'à ce titre le Code Général des Collectivités Territoriales (Art L.2121-22) impose un règlement intérieur statuant sur les commissions, leur composition, leur nombre, etc.. Le Code prévoit que : « chaque conseiller aura la faculté d'assister, en sa qualité d'auditeur, aux travaux de toute commission autre que celle dont il est membre après en avoir informé son président... » . « (...) la composition des différentes commissions,(...), doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ». En confirmant notre volonté de continuer à nous impliquer dans la vie communale au cours de l'année à venir, la liste Espace Citoyen souhaite à tous les habitants une très bonne et très heureuse année 2009.

### Liste « Responsable, solidaire et indépendante » (Mme RAMELET)

Cela fait maintenant 10 mois que la nouvelle équipe municipale est en place et il est intéressant d'observer les premiers positionnements des uns et des autres. Nous avons ainsi été les seuls à proposer que soit étudiée la possibilité de tenir compte des revenus des familles dans la détermination du tarif des repas cantine. En effet, l'application d'un quotient familial permettrait aux ménages les plus modestes de bénéficier d'une baisse de leur facture cantine. Il est étonnant qu'aucune autre liste ne soit venue soutenir notre proposition. Nous avons, de même, été les seuls, au cours du conseil municipal du 8 septembre, à voter contre la régularisation d'une situation de fait sur le lotissement de Chanterac. En effet, cette situation, issue d'une gestion pour le moins contestable de la précédente municipalité, a pour conséquence d'avantager un nombre restreint de personnes au détriment des autres. Par principe, nous nous opposons à ce genre de pratiques qui, par définition, nuisent à l'intérêt général. Nous avons encore été les seuls - suite à l'ouverture des commissions aux membres extérieurs (sur proposition du Maire) - à désigner, parmi les membres non élus de notre liste, un représentant dans chacune des 9 commissions municipales. Nous sommes en effet déterminés à participer activement à la vie de la Commune. Enfin et surtout, nous avons été les seuls à dénoncer les travers de la mise en place d'un service minimum d'accueil à l'école primaire en cas de grève (lorsqu'il y a au moins 25 % d'intentions de grève). Ce nouveau « service », institué par une loi d'août 2008 votée en urgence, est principalement assuré par des élus et des parents d'élèves volontaires ainsi que par des agents municipaux. Nous avons indiqué au cours de la séance du Conseil Municipal du 20 octobre que cela s'apparentait à une atteinte au droit de grève et qu'il fallait se poser la question de la compétence des personnes qui se portent volontaires pour encadrer des groupes d'enfants. Ceci n'a pas empêché un conseiller municipal élu sur une liste qui se revendique de gauche (la liste « espace citoyen » en l'occurrence) de se porter candidat. Voilà qui est révélateur des conceptions de certains : on se dit de gauche mais on s'empresse de se porter volontaire pour remplacer celles et ceux qui se mobilisent pour défendre leurs droits et le service public de l'Education Nationale... Et oui, les positionnements des uns et des autres sont riches d'enseignements. Aussi, encourageons-nous les Ciroises et Cirois à assister aux séances du Conseil Municipal qui, nous le rappelons, sont ouvertes au public.

Jacqueline RAMELET  
Pour la Liste Responsable, Solidaire et  
Indépendante



7j/7

Jean Michel LEULLIER

Commune de stationnement : Cires lès Mello  
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

mobile : 06.23.54.67.76  
tél./fax : 03.44.72.43.77  
e-mail : jmlrth@wanadoo.fr

Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels  
Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques  
Forfait et devis longues distance  
CB acceptées - Véhicule non fumeur

### ETABLISSEMENT et SERVICES d'AIDE par le TRAVAIL



☎ 03.44.27.03.61 - ☎ 03.44.27.03.62  
E-mail : esat-cramoisy@cdno.org  
Site internet : www.closdunid.com

#### Nos services

Traiteur  
Espaces verts  
Métiers du Bâtiment  
Blanchisserie Industrielle N°QUAL/2004/22743  
Travaux de Sous traitance

#### Nos commerces

Boulangerie Pâtisserie (à Saint Vaast les Mello)  
Pressing «AquaClean» (centre Leclerc à Thiverny)



De la Conception à l'impression  
Studio Graphique

www.efic2.fr

1, av. Sadi Carnot  
60800 Crépy-en-Valois  
Tél. 03 44 59 31 81



Réseaux aériens et souterrains haute et basse tension - Postes de transformation -  
Eclairage public et grands espaces -  
V.R.D. - Lotissements -  
Signalisation tricolore -  
Illuminations Festives

Z.A.C. de MERCIERES - ZONE 3  
Avenue des Anciens de Flandre-Dunkerque  
B.P. 70329



60203 COMPIEGNE Cedex  
Tél. : 03 44 86 29 39 - Fax : 03 44 86 49 01

## MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM



SARL AUGUET FILS

contrat obsèques  
organisation complète des  
funérailles  
chambre funéraire  
avec 3 salons



61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY  
Tél : 03.44.26.64.92



Print Graphisme Web  
Création Graphique et Charte Graphique  
www.efic2.fr

Efic est une agence de graphisme  
qui s'occupe de votre communication :  
de la carte de visite au site internet.

Nous vous aidons  
à grandir !





optez pour le  
**prélèvement  
 bancaire mensuel**  
 pour votre facture d'eau !

en appelant le **0 810 108 801**  
(numéro Azur, prix d'un appel local depuis un poste fixe)

ou en vous connectant sur  
**www.veoliaeau.fr**



ORIAS. 07 011 655  
 www.orias.fr

**Cabinet  
 BASQUIN-VILLAIN**

*Professionnels et particuliers*

67, quai d'Amont - 60100 CREIL  
 Tél. 03 44 55 15 19 - Fax 03 44 55 50 76  
 e-mail. cabinet.basquin@mma.fr

8, rue de la Mairie  
 60660 CIRES LES MELLO  
 Tél. 03 44 56 40 15



**BOULANGERIE - PATISSERIE  
 AU FESTIVAL DES PAINS**

**Fermé le Dimanche après midi**

1, rue de Blaincourt - 60660 Cires lès Mello

Tél. 03 44 56 41 68 - Fermé le lundi

Jean et Laurence CASTILLEJO

*Peintures - Dessins  
 Aquarelles - Pastels*

**Exposition permanente**

*Alain Sébillotte*

11, rue de la Croix du Four  
 60660 CIRES-LES-MELLO

**03 44 56 57 15**



**Richard  
 Leblond**

**Tapissier • Décorateur**

*Peinture - Plafonds PVC*

*Spécialiste Pose Tissu Sans Galon*

**Magasin Expo - Atelier sur place**

Relais Colis La Redoute

9, rue Gambetta - 60250 MOUY

Tél./Fax : 03 44 26 09 35

**COUVERTURE - PLOMBERIE  
 CHAUFFAGE CENTRAL**

**Pierre DELAVIGNE**

44, rue de Tanfort  
 60660 Cires-lès-Mello

**Tél. 03 44 56 24 73**

SIREN 381 462 100 - RM 381 462 100 RM 600



**Petit  
 Casino**

**Tél. 03 44 56 14 06**

De 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h15  
 Dimanche de 9h à 12h30 - Fermé le lundi

